



ST DOIT AUGMENTER LES SALAIRES !

C'est Urgent, Possible et Nécessaire !

Le cout de la vie augmente fortement : L'inflation est de **6,1% sur un an** et celle-ci pourrait encore évoluer à la hausse fin 2022 !

Face à cette hausse des prix, des salarié-e-s se mobilisent partout en France pour obtenir des augmentations significatives :

A titre d'exemple dans notre secteur de la Métallurgie en Isère

- A Becton Dickinson **5,7% d'augmentation générale** avec un plancher de 100€ et un plafond de 300€
- A Soitec **60€ d'augmentation générale + 3,2%** de Mérite + augmentation de primes d'équipes = **Entre 6 et 9 % d'augmentation**

LA CGT ST PROPOSE

Une revendication d'Augmentation Générale !

Avec un **budget de 7%** réparti équitablement soit :

300€ d'Augmentation Générale

- La **CGT ST Crolles** a relancé depuis début 2022 l'ouverture d'une négociation sur les majorations des plages horaires des équipes posté-e-s dit « primes équipes »
- **Pour les autres dispositifs** (primes, distribution d'actions par ex) qui vient en complément, la CGT ST Crolles rappelle qu'elle est pour une application de ces dispositifs à l'ensemble des salarié-e-s afin de réduire les inégalités et éviter toutes formes de discriminations !

POUR GAGNER

La CGT vous proposera une série d'initiatives à partir de septembre pour établir le rapport de force nécessaire & **GAGNER DES AUGMENTATIONS SIGNIFICATIVES !**

Nous serons à votre contact pour construire autour de nos propositions vos revendications.

Date à retenir :

Journée de grève interprofessionnelle

La CGT ST Crolles sera présente et Vous ?





ET SI ON PARLAIT POUVOIR D'ACHAT

L'inflation en France grimpe à **6,1 %** en un an en juillet ! Un taux record depuis 1985 et même les plus optimistes, la situe à près de 10% en fin d'année.

Le pouvoir d'achat des salarié-e-s de ST diminue et la politique salariale d'avril ne permet pas d'adoucir les effets de l'inflation sur leur vie quotidienne.

La question des augmentations de salaires reste plus que jamais une bataille à gagner.

Les grandes multinationales du CAC 40 dont les profits explosent et les dividendes gavent les actionnaires, doivent augmenter leurs salarié-e-s. La répartition du fruit de notre travail doit être plus égalitaire.

Alors que le projet de loi du gouvernement portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a été adopté par l'Assemblée nationale ! La CGT a émis ses critiques et réaffirme son opposition à un tel projet qui attaque une nouvelle fois les conquits sociaux des salarié-e-s, ou alors n'est que fumiste communication.

La CGT réclame une réelle réflexion autour des salaires, et non pas un saupoudrage de mesurètes cache misère !

Les grands groupes comme ST microelectronics doivent participer à l'effort collectif national en revalorisant les salaires. Certains commencent à le faire, comme par exemple à Soitec ou Becton Dickinson (voir encart au verso). Ce type de décision au regard du contexte inflationniste n'est pas isolé, le CEA après une politique de 2,8% au premier semestre, propose aux syndicats pour la rentrée de septembre, un projet rétroactif de janvier à juillet de 45 euros pour tous, et augmenté de 110 euros par mois à compter de juillet 2022 dans l'hypothèse d'une répartition uniforme de cette nouvelle enveloppe.

Dans un contexte de marché d'emploi tendu, et alors que le nouveau projet avec Global foundries doit compter plus de 1000 emplois supplémentaires chez STMicroelectronics, nous constatons déjà des difficultés de rétentions et/ou de recrutements de salariés sur notre site à Crolles mais aussi sur ST France. **Ne rien faire pour rendre l'entreprise attractive, serait de l'inconscience.**

ST doit afficher une politique sociale et de rémunération attractive afin de se prémunir fortement d'une fuite des compétences et permettre aux salarié-e-s présent-e-s de vivre dignement !

La CGT ST France dans ce contexte a décidé d'interpeller directement notre CEO le 3 AOUT 2022 afin qu'il prenne une mesure d'augmentation générale des salaires à la hauteur des résultats du groupe sans plus attendre.



Monsieur Chéry,
Après avoir sollicité la Direction des ressources humaines de ST France, sans succès, la CGT souhaite vous interpeller directement sur la politique salariale pour l'année 2022.
En application de la loi, des négociations annuelles obligatoires ont eu lieu en mars de cette année. Pour rappel, ces négociations se sont soldées par un PV de désaccord, le budget consacré à ces augmentations de salaire n'a été fait qu'indéfiniment à 2,8% de la masse salariale, soit une augmentation de 0,2% pour les salariés représentés par les organisations syndicales représentatives du personnel n'ayant signé cette proposition.
En effet, nous constatons et nous déplorons les résultats qui ne nous permettent pas de faire face à la hausse des résultats et des perspectives affichées par STMicroelectronics et ne tiennent pas compte du contexte économique actuel.
Tout d'abord, nous nous félicitons que les résultats de l'entreprise ne soient en baisse par rapport au record, mais malheureusement le budget consacré aux augmentations de salaire ne suit pas du tout la même courbe et reste au même niveau annuel après années. Nous constatons que cette stratégie caractérise un manque de reconnaissance du travail, des efforts et de la forte implication des salarié-e-s. Nous notons aussi un fort décalage entre les investissements privés encouragés et les salaires à ST qui produisent tous les jours les retards de la compagnie.
Enfin, lors de ces négociations salariales en mars 2022, l'inflation en France était déjà de 5,6%. En juillet 2022, elle a bondi à 6,1% sur un an. Ainsi, les dernières augmentations de salaire des salarié-e-s à ST ne leur permettent pas de compenser l'augmentation du coût de la vie.
Les prix des produits de première nécessité, de l'énergie, pour le transport, dans nos restaurants d'entreprise augmentent et sont les mêmes pour tous, mais impactent bien plus fortement les plus pauvres d'entre nous.
Enfin, la croissance d'activité actuelle et future de STMicroelectronics nécessite d'embaucher. Certes, la compagnie tente de faire des efforts sur le recrutement mais la dynamique du marché de l'emploi et les politiques salariales plus généreuses dans les autres entreprises poussent de nombreuses et nombreuses salarié-e-s à quitter STMicroelectronics.

Pour lire notre courrier du 3 Aout 2022 scanner le QR CODE !

Courrier également disponible sur notre Sharepoint, Facebook & Site internet CGT STCROLLES

